

Comprendre pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap psychique

Objectifs pédagogiques

Contexte

La notion de handicap « psychique » est une notion récente pour faire reconnaître le handicap généré par les troubles psychiques et le différencier du handicap mental. Ce terme a été repris par la loi du 11 février 2005, ce qui permet de reconnaître les personnes qui en souffrent ainsi que leurs besoins.

Si le handicap mental résulte d'une déficience intellectuelle stable et non médicalisé, le handicap psychique est toujours associé à des pathologies psychiatriques qui entraînent une grande variabilité et nécessite une prise en charge compétente.

Objectifs :

- Appréhender le handicap psychique : notions de déficit, déficiences, incapacités et désavantages
- Prendre conscience des représentations collectives en lien avec le handicap
- Connaître pour mieux repérer le handicap psychique, la déficience psychique, le handicap social
- Mieux comprendre les situations complexes et améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap psychique
- Mieux accompagner la personne handicapée dans l'expression de sa demande, de ses souhaits, attentes et aspirations de ses besoins.

Programme

Journée 1 : Approche des maladies et du handicap psychique

- Focus sur Le cadre légal vis-à-vis du handicap
- Les troubles psychiques
- Les pathologies : symptômes et troubles associés
- La typologie des handicaps : la déficience intellectuelle, la déficience physique, la déficience psychique, la souffrance psychique
- Mieux appréhender au quotidien des personnes en situation de déficience et/ou de souffrance psychique
- Le polyhandicap : les atteintes mentales, psychiques et cognitives
- Handicap et vieillissement
- Comment intervenir auprès d'une personne handicapée dans la bienveillance, dans le respect

PROGRAMME DE FORMATION

Journée 2 : L'accompagnement des personnes en situation de handicap

- Les modes de communication, de reformulation
- L'écoute et le positionnement des professionnels dans la relation d'aide
- La posture et le positionnement des professionnels
- Le maintien au domicile : freins et difficultés
- Le rôle et les limites de l'intervention à domicile
- Retour d'expérience des participants – analyse de situations professionnelles : comportement à adopter, difficultés rencontrées, évolutions constatées
- Repérage par les participants de leurs points forts et des axes d'amélioration et de réajustement

Public concerné et prérequis pédagogiques

Tout professionnel (travailleurs sociaux, éducatifs et soignants) étant amené à accueillir, écouter et s'engager dans l'accompagnement de l'usager communiquant des troubles

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Durée, effectifs

2 jour(s) - 14 heures

12 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e(s)

Nathalie PONCHELLE, Formatrice, Responsable pédagogique, Service Formation, Uriopss de Normandie

- Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation

Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

- Salle répondant aux normes de protection sanitaire, tenant compte du nombre de stagiaires
- Vidéo projecteur et écran mis à disposition de l'intervenant
- Apports théoriques et pratiques viendront éclairer ce travail
- Echanges sur des situations entre participants
- Supports pédagogiques remis aux participants à l'issue de la formation

Aucun matériel particulier n'est nécessaire pour suivre cette formation

Modalités d'évaluation des acquis

- Evaluation des acquis en cours de formation

PROGRAMME DE FORMATION

Sanction visée

Remise d'une attestation de fin de formation

RAPPEL

Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).
- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss Hdf :

Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).